

Développement économique

Une zone artisanale est en cours d'achèvement à Peyrihac : **la zone de l'Aqueduc** (ainsi nommée car un aqueduc souterrain important existe sur le site et conduit de l'eau jusqu'au village de Senon). La surface est de 4,5 hectares, divisible en lots. Actuellement près de 10 entreprises ou artisans ont pris des contacts et envisagent une installation.

Encore un exemple du travail en commun mené par nos municipalités : les eaux usées de la zone artisanale seront traitées par les lagunes implantées à Saint-Gence sur le village de Senon et qui offrent suffisamment de capacité.

Sur la commune de Veyrac, il existe un projet de zone artisanale sur le secteur de la Barre, à proximité de la RN 141. Des études sont en cours pour une réalisation future.

Voirie :

Parce que les routes et les rues sont autant des moyens de circuler que des lieux d'échanges entre les citoyens, elles se doivent d'être entretenues, améliorées et sécurisées. Limoges-Métropole s'est dotée de la compétence voirie depuis le 01 janvier 2006. Le transfert de cette compétence est effectif pour nos 3 communes depuis le 01 juillet 2006. Toutefois, les communes vont conserver la maîtrise des travaux routiers courants tout en bénéficiant d'un meilleur encadrement professionnel. L'acquisition de matériel d'entretien devrait également être facilitée. En outre, c'est maintenant Limoges-Métropole qui délivre les permissions de voirie

Transports :

Une expérimentation originale : Télobus !

Depuis le 4 septembre 2006, Limoges Métropole développe, à titre expérimental, sa desserte de transports publics vers les communes de la 2ème couronne en instaurant le Transport à la Demande, sous le nom de TELOBUS. Ce nouveau service permet de relier ces communes au terminus d'une ligne régulière du réseau T.C.L à Limoges.

Téléphonez la veille, Télobus vient vous chercher ! Le service TELOBUS se base sur des itinéraires et des horaires fixes (à raison de deux allers-retours par jour) et il est déclenché sur demande par le client : celui-ci doit téléphoner la veille pour s'inscrire, et le jour du déplacement il se rend au point de ramassage proche de chez lui à l'heure de ramassage prévue.

Tél. : 05 55 34 87 47, tous les titres de transports TCL sont valables.



Télobus vous conduit à Limoges dans le quartier de l'Aurence au terminal de la ligne 6.

Des projets ? Des évolutions ? Des besoins ?

Il est souhaitable que les Transports Collectifs de Limoges-Métropole évoluent afin d'intégrer réellement nos communes dans un réseau cohérent construit autour des transports en commun existant sur le territoire de la ville de Limoges.

Les efforts entrepris dans le domaine de l'accueil de la Petite Enfance devront être poursuivis. Compte tenu du développement démographique de nos communes, une deuxième Halte-Garderie pourrait voir le jour.

Il faut poursuivre la politique en direction des ados afin de faire bénéficier un plus grand nombre de jeunes des prestations offertes : séjours à la neige, camp pendant les grandes vacances ...

Culture/ Sports

Félicitons ici les créateurs des Veyracomusies (**le plus grand des petits festivals !**). Depuis deux ans, les enfants de nos trois écoles ont non seulement pu voir fonctionner les coulisses d'un vrai festival de musique, mais ils ont participé ensemble à la soirée inaugurale baptisée pour l'occasion **Les Veyracomômes** et ont présenté un spectacle théâtral.

Ce festival peut constituer un point de départ pour de multiples activités passionnantes pour les enfants, en particulier dans le cadre d'ateliers du CLSH.



Un gymnase ? Et pourquoi pas !

On peut estimer la population "jeune" (moins de 19 ans) à 1 700 sur l'ensemble de nos 3 communes, c'est dire le potentiel disponible pour la pratique sportive. A l'heure actuelle, les structures couvertes susceptibles d'abriter des sports d'intérieur sont éloignées (Oradour/Glane, Nantiat, Couzeix, Limoges-Landouge, Verneuil/Vienne) et leurs capacités d'accueil n'offrent pas la possibilité d'accueillir les jeunes de nos communes. Un gymnase permettrait non seulement de pratiquer dans de meilleures conditions des activités déjà existantes (gymnastique, tennis de table, karaté, judo ...) mais il favoriserait également la naissance de nouvelles associations et enfin, quel bel outil pour nos écoles, pour les ateliers péri-scolaires ou le CLSH !

Cette demande a été présentée par les 3 municipalités dans le cadre de la politique de création d'équipements de service du Pays de Limoges.



Les Communes Soeurs



L'intercommunalité ? Chez nous, ça marche !

PEYRILHAC
3 863 hectares, 1200 habitants
maire : Roland Debuire

SAINT-GENCE
2 176 hectares, 1900 habitants
maire : Roger Méricaud

VEYRAC
3 370 hectares, 1920 habitants
maire : Nancette Mazière